



LA LETTRE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

# PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2/9  
La vie de la commune

10  
La vie des associations

9  
Nos joies, nos peines

12  
Comité des fêtes





## LE MOT DU MAIRE



## DERNIER ROUND

Après 19 ans, j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat en tant que maire. En premier lieu je tiens à remercier tous les élus qui, au cours de ces trois mandatures ont apporté leur contribution à la gestion de la commune et au service de la population. Je tiens également à remercier leurs familles qui ont accepté de sacrifier à la vie familiale tout ce temps pour gérer les affaires publiques.

Je veux également remercier les agents de la mairie et du SIVU qui sont les chevilles ouvrières du quotidien. J'ai pu constater leur dévouement pour l'intérêt général au service de la population.

Enfin je veux vous remercier, vous tous, qui nous avez fait confiance. J'ai éprouvé un réel plaisir à gérer les affaires de la commune et

au-delà celles de l'intercommunalité. C'est d'ailleurs avec du regret que j'ai pris ma décision tant je me suis plu dans l'exercice de cette mission. Mais je pense que le renouvellement est nécessaire au maintien des dynamiques.

La responsabilité de gérer repose sur plusieurs postulats :

- Être à l'écoute des besoins de la population et en particulier de ceux qui sont en difficulté.
- Porter un projet pour la commune et plus encore aujourd'hui pour le territoire qui l'entoure.
- Animer l'équipe municipale durant le mandat en profitant de la diversité des points de vue pour être le plus en phase possible avec l'intérêt général.

La tâche qui attend les élus que vous choisirez est encore plus vaste que celle que nous avons devant nous il y a 20 ans. Nous avons en effet le défi d'accompagner une politique de croissance de la population avec des services répondant à de nouveaux besoins de la population périurbaine. L'organisation autour de l'intercommunalité nous a permis de répondre à ces exigences comme par exemple le doublement des places d'accueil de petite enfance. Demain le défi sera différent et on peut en apercevoir les prémices :

- Comment prendre en compte les défis environnementaux et accompagner les actions qui iront dans ce sens (santé, mobilité, emploi,...) ?
- Quelle organisation « politique » pour répondre aux besoins socio-éducatifs de proximité en phase avec les demandes et les possibilités de la population ?

Pour satisfaire à tout cela, une commune de la taille de Parisot ne peut pas y répondre. C'est pour cette raison que j'ai travaillé à la construction de l'intercommunalité. Ce n'est pas pour autant que je me satisfais du schéma de fonctionnement actuel. S'adapter c'est savoir évoluer en permanence. Développer des liens et des actions avec les communes voisines est aujourd'hui plus qu'hier une nécessité. Notre petite taille de commune est une faiblesse face à la capacité à porter des projets ambitieux, c'est un atout pour la proximité et la réactivité. C'est le sens de la mission qui attend les élus de demain.

Dans l'immédiat, ce qui nous attend tous c'est de démarrer une nouvelle année dans les meilleures conditions possibles. C'est ce que je vous souhaite à tous, pour cette année 2020.

*Pascal Néel, maire*



**Premier tour  
DIMANCHE  
15 MARS 2020**

**Second tour  
DIMANCHE  
22 MARS 2020**

Horaires du bureau de vote :  
de 8h à 18h

## ÉLECTIONS 2020

Destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires (Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet), les élections municipales sont organisées cette année. Quelques rappels pratiques...

### ÊTES-VOUS INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE PARISOT ?

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Pour les nouveaux arrivants, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire. Il est possible de vérifier votre inscription électorale et de connaître votre bureau de vote [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### QUELS DOCUMENTS PRÉSENTER LE JOUR DU SCRUTIN ?

Chaque électeur doit présenter sa carte électorale et sa carte nationale d'identité (ou son passeport) en

cours de validité (la carte de famille nombreuse ou le livret de circulation ne sont pas recevables).

### COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Les formalités doivent être accomplies le plus tôt possible au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

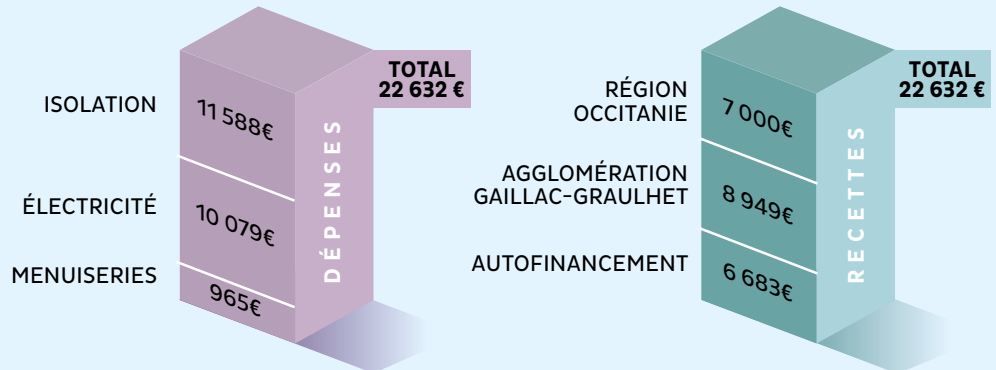
### QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN ?

À Parisot, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les voix en faveur de chaque candidat sont comptabilisées individuellement. Au premier tour, les candidats remplissant la double condition (avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des voix des électeurs) sont élus au conseil municipal. Un second tour est organisé si des sièges restent à pourvoir. Les conseillers communautaires sont désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint).

## OÙ VA VOTRE ARGENT ?

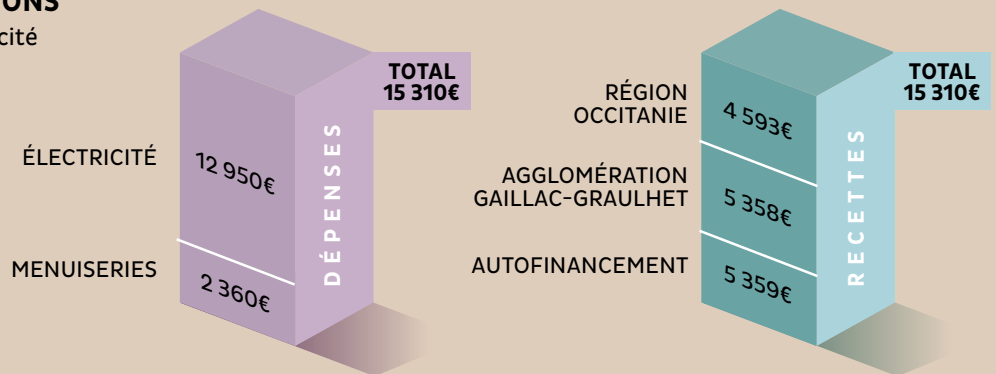
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'AMÉLIORATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

#### LOGEMENT AU-DESSUS DE L'ÉPICERIE

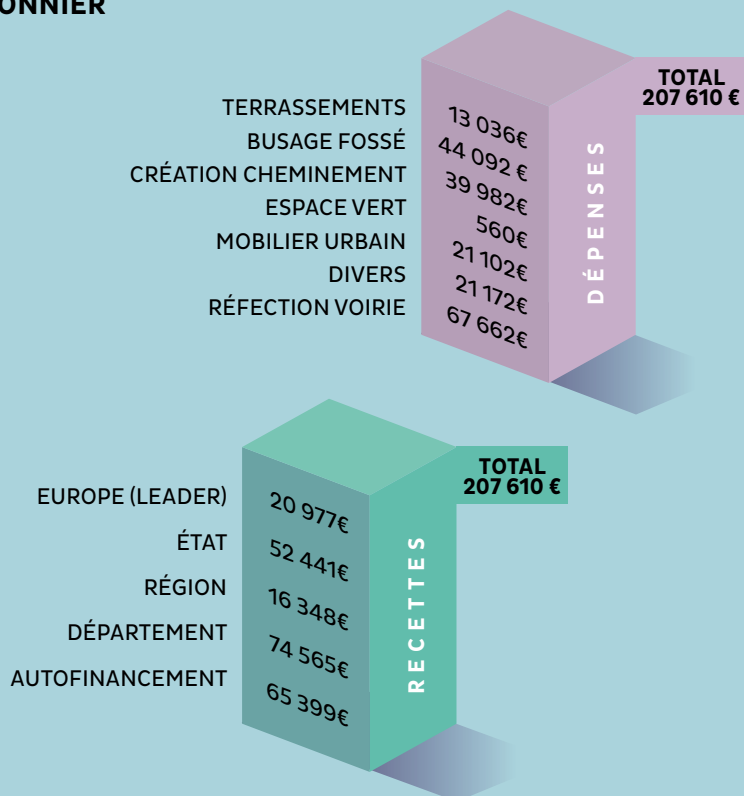


#### SALLE DES ASSOCIATIONS

Les menuiseries et l'électricité ont été réalisées par les entreprises mieux disantes de Parisot, à savoir : Julien et Elec-Systhèmes



#### ROUTE DE RABASTENS CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTONNIER



#### UN NOUVEAU CAMION



12 000€ ont été investis dans l'achat d'un nouveau

camion pour remplacer l'ancien acheté en 2002. Cet investissement a été réalisé en collaboration avec la mairie de Peyrole.

#### UN HANGAR



Le hangar qui était loué jusqu'à présent a été acheté

par la commune pour la somme de 70 000€. Il s'agit d'utiliser cet espace de 800m<sup>2</sup> comme atelier et stockage du matériel communal.

## NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (A.L.A.E.)

À la rentrée de septembre 2019, la création de l'A.L.A.E. à l'école de Parisot-Peyrole a formalisé le passage de la garderie à un accueil de loisirs périscolaire, ceci afin d'améliorer la qualité du service et ainsi d'être au plus proche des besoins des enfants et des attentes des familles. Il s'agit :

- De la période d'accueil du matin avant la classe.
- Du temps méridien (entre 12h et 14h).
- De la période d'accueil du soir après la classe.

À cela, s'ajoutent les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui sont positionnés sur le jeudi après-midi avec des activités de découverte gratuites et l'accueil du mercredi après-midi.

Désormais l'organisation périscolaire va s'inscrire dans un projet éducatif : développer la créativité, développer l'entraide et la solidarité, favoriser l'ouverture culturelle, échanger sur les différences, encourager l'engagement citoyen avec une sensibilisation au respect de l'environnement, développer la coopération et l'estime de soi... Certains projets ont vu le jour : journée de Noël qui a eu lieu le 13 décembre, jardinage participatif avec l'école, rencontre intervillage... Les activités vont se diversifier et se multiplier afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants de 3 à 11 ans. Dorénavant il existe un animateur référent par



Les agents de Parisot (de gauche à droite) : Marvin Bayol, Dominique Blocher, Nathalie Cantoro, Sylvie Bru, Lena Bretecher, Montserrat Diaz, Marie-Agnès Cilici, Lisa Delsol, Nassima Desseine, Céline Lecoustre, Clara Boto, Sandra Lasserre.



Alix Nespoulous, directrice de l'ALAE, entourée des deux agents de Peyrole, Karinne Bressole et Pauline Boyer assure l'encadrement de la pose méridienne. Nathalie Alcazar, absente le jour de la photo, fait également partie de cette équipe.

classe (véritable repère pour les enfants) et un animateur chargé de l'accueil et assurant le lien (Parents / Enseignants ; Parents / Equipe Périscolaire).

Le temps méridien est un temps important dans la journée de l'enfant : c'est un temps éducatif à part entière. Le repas est un moment convivial et propice à la discussion où chaque

enfant peut déjeuner à son rythme en découvrant de nouveaux goûts. Les plus jeunes peuvent faire un apprentissage de l'autonomie et de la socialisation, lorsque les plus grands appréhendent la notion d'entraide, de partage et de responsabilité. Les enfants sont invités à goûter systématiquement aux plats présentés. En fonction de leur âge, ils participent au service selon des conditions fixées par l'équipe d'animation. La salle de restauration a été réaménagée (diminution du bruit, équilibre des groupes d'âge et facilité des déplacements) et l'ensemble des animateurs est sollicité afin de manger à table avec les enfants pour construire cet accompagnement éducatif.

Concrètement, l'équipe d'animation est aujourd'hui composée de 16 agents. Les animateurs continuent à se former et à monter en compétences afin de proposer des ateliers de qualité. Ils s'inscrivent dans une nouvelle dynamique qui conduit à une plus-value de ce service.

## LES ANIMATIONS DE L'ÉPICERIE

**S**'il fallait encore prouver que nos épiciers sont heureux de recevoir chez eux, nombreux sont ceux qui pourraient en témoigner ! En effet, lors de ces derniers mois, Carole et Yvan ont organisé plusieurs événements dans l'épicerie ou dans le jardin public en bas du magasin : Tour de France, chasse à l'œuf et concours de dessins pour les enfants, dégustation de produits locaux (en présence de vigneron, charcutier, brasseur, etc.), soirée karaoké (avec la chorale de Parisot), concert, soirées vin primeur, cadeaux pour la fête des Mères et la fête des Pères, Halloween... et le père Noël a même posé sa hotte à l'épicerie le 21 décembre.

Toutes les occasions sont bonnes pour réunir les Parisotains et démontrer encore une fois l'utilité d'un tel lieu dans notre village !

## RETRAITS D'ESPÈCES À L'ÉPICERIE

**D**epuis le 28 juin, il est possible de retirer de l'argent liquide à l'épicerie. Grâce à une convention *Point Vert* signée avec le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, les clients de cet établissement bancaire peuvent effectuer des retraits gratuits en toute simplicité et sécurité, de 20€ à 100€ par jour. Un nouveau service de proximité et devrait permettre de contribuer à la vie économique de Parisot.

# BIENVENUE AU NOUVEAU CANTINIER DE L'ÉCOLE !



Marvin, le nouveau cantinier et Carine

**D**epuis la rentrée de septembre, les enfants ont pu accueillir Marvin, le nouveau cantinier de l'école Parisot-Peyrole.

Même si c'est son premier poste en restauration scolaire, ses précédents passages au sein d'établissements de qualité (maison Bras, restaurant gastronomique Sarran, Vigne en Foule, etc.) et les deux ans de formation nécessaires à l'obtention du CAP cuisine lui ont permis de se former à l'élaboration d'une cuisine goûteuse, originale, équilibrée et variée. Afin d'élargir son champ de savoir-faire, Marvin est également en train de passer le CAP pâtisserie (apprentissage à la pâtisserie Pigot de Gaillac). Ayant à cœur de transformer les produits sur place, de ne cuisiner que des produits frais de qualité et de saison, Marvin s'approvisionne le plus souvent possible auprès des producteurs locaux et intègre des produits bio. Un repas végétarien est aussi proposé chaque semaine et des

épices sont utilisées, permettant ainsi aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs.

Les quelques restes des repas de la cantine (un saladier par jour en moyenne) sont récupérés et alimentent le composteur. Le compostage sera ensuite épandu sur le jardin en lasagnes pour y planter des herbes aromatiques et des plantes à infuser pour la cuisine.

**Les restes ne représentent que 1 saladier par jour !**

Une fois par mois dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les enfants de l'école confectionnent un dessert avec Marvin. Marvin souhaite aider à la formation de stagiaires et créer une dynamique avec d'autres cuisiniers de l'Agglomération pour échanger des recettes, des organisations et des connaissances.

La cuisine de Parisot-Peyrole s'inscrit dans une réflexion globale de l'Agglomération Gaillac-Graultet qui a pour objectif une meilleure satisfaction des enfants et une réduction du gaspillage alimentaire. Les études économiques font ressortir un prix moyen des repas entre 7,5 et 8€ par enfant, dont le coût des matières premières représente 2,50€.

Tous les matins avec l'aide de Carine, il confectionne des repas pleins de saveurs dont voici quelques exemples :

Potage de légumes,  
rôti de porc bio avec sa purée  
de patate douce,  
fromage à la coupe,  
pâtisserie maison

Feuilleté (bleu d'Auvergne, mozzarella,  
poireaux), légumes rôtis (panais,  
carottes, betteraves, pommes de terre),  
boulgour sauce curry,  
fromage, fruit

Salade (pomme de terre, radis),  
daube provençale et haricots verts,  
fromage blanc, cookie

**La loi Egalim**, préconise une éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements d'enseignement scolaire. Voici quelques exemples :

- À partir de novembre 2019 et à titre expérimental pour 2 ans, obligation de proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine.
- À partir de 2022, utilisation de 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits biologiques ou en conversion.



## LE CHÈQUE ÉNERGIE, COMMENT ÇA MARCHE ?

**D**epuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

### FOURNITURE D'ÉNERGIE ET TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage, le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles

que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique.

**P**our le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.

**PLUS D'INFORMATIONS /**  
à la mairie de Parisot  
numéro vert : 0 805 204 805  
[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

## CHIENS ERRANTS : 100€ D'AMENDE

**U**ne nouvelle fois, il est rappelé à chacun de veiller à ce qu'aucun chien n'erre dans notre commune. Cela est vrai dans le village, en particulier près de l'école où certains chiens solitaires accueillent les enfants et sont même tentés de les suivre à l'intérieur du bâtiment. Cela est également vrai en campagne où chacun a le droit de circuler à pied ou à vélo sans se faire suivre d'un peu trop près par un de nos amis canins. Pour rappel, une délibération du conseil municipal de Parisot datant du 17 décembre 2007 et toujours en vigueur a instauré une amende de 100€ pour les propriétaires de chiens errants qui feraient l'objet d'un appel à la fourrière.

Afin qu'ils restent chers à notre cœur et qu'ils ne deviennent pas chers pour notre porte-monnaie, les chiens doivent donc rester sous la surveillance de leur maître quand ils sont dans l'espace public.

## VILLAGE FLEURI, ENCORE UN SUCCÈS

**L**es habitants de Parisot ont une nouvelle fois raison d'être fiers de Marc et Matthieu !

En effet, dans la catégorie des communes du Tarn de 700 à 1500 habitants, Parisot a terminé sur le podium des plus belles communes fleuries et innovatrices dans l'aménagement public de leur territoire. Cette deuxième place, nous la devons à nos agents techniques qui ajoutent à leur talent l'envie du travail bien fait.



La commune de Parisot s'inscrit tous les ans depuis 2012 au Concours des Villes et Villages Fleuris. Organisé par le département en collaboration avec le CAUE du Tarn, il regroupe sept catégories déterminées en fonction du nombre d'habitants de la commune.

### Palmarès 2019 pour la catégorie 5 (entre 700 et 1500 habitants) :

1<sup>er</sup> prix : Terillac - 2<sup>e</sup> prix : Parisot - 3<sup>e</sup> prix : Cordes-sur-Ciel.

### Précédents prix obtenus par Parisot :

2018 : prix spécial qualité de vie - 2017 : 1<sup>er</sup> prix catégorie 4 - 2016 : 2<sup>e</sup> prix catégorie 4 - 2015 : 3<sup>e</sup> prix catégorie 6 - 2014 : 1<sup>er</sup> prix catégorie 7 - 2013 : 1<sup>er</sup> prix catégorie 7 - 2012 : 1<sup>er</sup> prix catégorie 7



## MERCI CHRISTIAN

**R**elevant de la fonction publique territoriale, il faut désormais passer un concours pour devenir garde-champêtre. Son rôle est d'exécuter des missions de prévention et de sécurité au sein d'une commune rurale, d'assurer un service de proximité auprès des habitants et de veiller à la protection de l'environnement. Après avoir été agent de la commune pendant 25 ans et occupant le poste de garde-champêtre depuis 36 ans, Christian Maurel a pris sa retraite de garde-champêtre à la fin de l'année 2019. Nous le remercions pour toutes ces années pendant lesquelles, disponible à toute heure, il s'est occupé de gérer les cimetières ainsi que quelques litiges entre voisins...

## ADRESSES

**A**fin de faciliter l'intervention des services de secours mais aussi ceux de la Poste, il est rappelé à chaque foyer la nécessité de bien inscrire son nom sur sa boîte aux lettres et de positionner, si ce n'est déjà fait, la plaque fournie par la mairie indiquant le numéro de l'habitation.

## CONSEIL INTERCOMMUNAL JEUNES

Les enfants de l'école de Peyrole ont élu les nouveaux conseillers du Conseil Intercommunal Jeunes. Depuis plusieurs années maintenant, des jeunes habitants de Parisot et Peyrole participent à cette instance afin de défendre leurs idées et monter des projets qui leur tiennent à cœur. Encadrée par les conseillers municipaux des deux communes, l'action de ces jeunes élus se déroule pour une période de deux ans et porte essentiellement sur des projets du quotidien (opération nettoyage des villages, fabrication de bancs pour les promeneurs, etc.).

Le mandat précédent arrivant à son terme, c'est donc avec l'aide précieuse des enseignantes de CM1-CM2 que plusieurs candidats ont pu se présenter à cette nouvelle élection, établir une profession de foi (avec slogan si possible) et organiser le scrutin dans les règles.

Suite à l'élection du nouveau conseil le 7 novembre, c'est Arthur qui a été élu maire. Les autres conseillers fraîchement élus sont Damien, Anna (respectivement premier et second adjoints), Chiara et Noémie. Ils rejoignent les conseillers déjà élus l'an dernier Rémi, Charles et Tessa. Une équipe exemplaire en matière de mixité et de rassemblement



puisque fraîchement élus, les jeunes conseillers ont déjà précisé que les idées des candidats non élus seraient prises en compte !

Le premier conseil a eu lieu le 29 novembre à la mairie de Parisot. Après un tour de table sur les idées de chacun et sur les projets en cours, il est prévu de se revoir pour mettre en place les premiers projets. Leur choix est d'agir principalement sur l'environnement et le sport :

- création de panneaux pour inciter à moins polluer et protéger le climat
- nettoyage des deux communes
- organisation d'une journée écologique
- amélioration d'aires de jeux, création d'un terrain multisport
- actions pour les personnes âgées, la sécurité, création de pistes cyclables.....

Tous sont enthousiastes et ont envie d'agir sur les deux communes.

### Les enfants nous en parlent

Avant les élections du nouveau conseil municipal jeunes, le maire de Parisot est venu nous rendre visite pour nous expliquer le rôle d'un élu. Quelques jours après, nous avons déjà trouvé des idées et fait des affiches avec nos photos, on a aussi inventé un slogan.

Et puis quelques jours après le stress arriva : c'était le grand jour !

Nous étions isolés dans des isofoirs, nous devions voter pour cinq personnes sur onze, c'était dur. Puis les CMI se sont rendus à la mairie pour dépouiller, nous étions très stressés ! Les candidats étaient : Tom, Léo, Chiara, Arthur, Anna, Damien, Noémie, Antonin, Raphaël, Clément, Jiméo.

Et les élus sont : Arthur, Anna, Chiara, Noémie, Damien. Mais BRATU à tous les autres ! Leurs idées seront prises en compte.

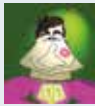
Le vendredi soir, les cinq élus ont été à la mairie de Peyrole pour élire le maire et ses adjoints. Le maire est Arthur, son premier adjoint est Damien et le second adjoint est Anna. Après cela nous avons fait un goûter apéritif pour dire bienvenue aux nouveaux élus et honorer les anciens élus.

## JOURNÉE NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Le samedi 28 septembre, les jeunes élus ont convié les habitants des deux communes à l'opération "Nettoyons la nature". L'abribus du Bousquet, le Pas de Peyrole, les environs de l'école, la route de la Plaine, la route de la Forge et la route du Pastel ont été quadrillés par les volontaires. Un apéritif préparé par les jeunes a été offert en fin de matinée.

Malgré le nombre réduit de participants, tous ont ramassé les déchets avec entrain et les jeunes élus veulent recommencer l'opération en 2020.





## NOUVEAU LOOK POUR TRIFYL

Le site internet de Trifyl avait besoin d'une refonte complète, c'est chose faite.

Vous pouvez y retrouver des informations utiles sur :

- Le service déchèteries : les adresses, les horaires et le devenir de tous les matériaux.
- La question du tri : la présentation des centres de tri et la réponse aux questions : Pourquoi trier ? ; Quel devenir pour nos emballages ?.
- La réduction des déchets : des astuces pratiques sur



le compostage, la fabrication de produits au naturel, le site [localoccaz.fr](http://localoccaz.fr) pour donner et vendre.

- La production d'énergies

renouvelables à partir des déchets: la production de biogaz issu des déchets résiduels, le bois-énergie issu des déchèteries.

- Le projet *Trifyl Horizon 2030* : les contours de la Loi de Transition Énergétique et les grands projets en cours, notamment le projet d'usine à Labessière-Candeil.
- Connaître Trifyl, pour les informations plus institutionnelles.
- Travailler avec Trifyl, pour ceux qui travaillent ou souhaitent travailler avec cette entreprise.

Le site internet est accessible à la même adresse [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr), n'hésitez pas à vous connecter !

## UNE DEUXIÈME VIE POUR VOS VÉLOS

Une équipe composée de résidents, de travailleurs sociaux et de bénévoles a remis en état l'atelier qui existait déjà à Puech du Taur pour réparer les deux-roues et a commencé à rénover des cycles pour équiper les personnes accueillies par le Relais de Montans. C'est une vingtaine de vélos qui a été retapée et vendue à moindre coût à ceux qui en avaient besoin.

L'atelier est ouvert tous les jeudis après-midi et vendredis matin au sein des bâtiments du Relais de Montans. Si vous avez des vélos inutilisés, des pièces de vélo, de l'outillage à donner ou l'envie de faire un don à l'atelier, n'hésitez pas à contacter Camille.

**Contact : Camille 05 63 33 37 65**  
**Mail : [velo.lerelais@gmail.com](mailto:velo.lerelais@gmail.com)**

## LE BAC JAUNE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Que faire de cette canette vide ? Trier ou pas ? Pour l'environnement, la réponse est évidente : il faut trier pour recycler. Et pour le porte-monnaie ? Dans notre département, le tri des recyclables est bien moins cher que le traitement des autres déchets. En effet, Trifyl, service public de valorisation des déchets, a souhaité mettre en place un tarif bas pour le tri, pour inciter à trier, et à bien trier. Les collectivités de collecte paient ce service en fonction du geste de tri de leurs habitants : en moyenne, 96€ la tonne pour la poubelle noire et

33€ la tonne pour les emballages et papiers correctement triés. Le calcul est vite fait. Le tri des recyclables coûte 3 fois moins cher dans le bac jaune.



## DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN PRÊT

Dans le cadre du Plan Climat, et pour inciter les habitants à utiliser des moyens de déplacements plus "doux", la communauté d'agglomération mettra à disposition de la commune de Parisot deux vélos électriques sur la période de mars à mai 2020. Les habitants pourront donc emprunter un vélo électrique pendant cette période et devront respecter les contrats de prêt à signer. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Parisot.





## NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à :

- **Lugan Sikkal Duprat** né le 21 mai 2019, chez Sébastien Duprat et Sarah Sikkal, 12 rue du Piboul.
- **Noam Jules Gaston** né le 23 juillet 2019, chez Camille Jules Gaston et Marion Faes, le Crudel.
- **Soen Mocquet** né le 29 juillet 2019, chez Clarence Mocquet et Lucie Le Coze, 3 chemin du Poids Public.

- **Tiago Pelissier Gutierrez** né le 10 novembre 2019, chez Loïc Pelissier et Angélique Gutierrez, 80 route de la Verrierie.

## MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur à :

- **Valérie André et Geoffroy Dubuc**, 130 route de la Verrierie, qui se sont dit oui le 8 juin 2019.

## DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux proches de :

- **Frédéric Tata**, décédé le 13 mai 2019.
- **Jean Brandeau**, décédé le 31 mai 2019.
- **Marie-Madeleine Laens**, décédée le 4 juin 2019.
- **Arlette Guilhaumon**, décédée le 4 juillet 2019.
- **Yvette Boyer**, née Portal, décédée le 24 août 2019.
- **Élise Huc**, décédée le 3 septembre 2019.

- **André Labeaute**, décédé le 8 octobre 2019.
- **Émile Bertrand**, décédé le 9 octobre 2019.
- **Georges Ferrandis**, décédé le 12 octobre 2019.

## ARRIVÉES AU VILLAGE

Nous sommes heureux d'accueillir :

- **Nada Aman** et son fils Ryan, 9 rue Braucol.
- **Nicolas Bouzon et Estelle Roucou** ainsi que leurs enfants Clémence, François et Auguste Bouzon-Roucou, 18 impasse de la Mondine.
- **Luc et Nicole Adolph**, 19 rue du Siouré.
- **Brigitte Duhamel**, 1610 route de Gratelauze.
- **Vincent Lievin et Jessica Kezadri** ainsi que leur fille Cléa Lievin, 13 rue du Siouré.



## PARISOT'S ART, LES 14-15 MARS 2020

L'équipe de Parisot's Art organise sa nouvelle exposition d'art plastique des artistes amateurs locaux les 14 et 15 mars 2020 à la salle des fêtes.

Vous habitez Parisot, vous avez une attache familiale ou amicale dans notre commune, vous peignez, dessinez, sculptez, photographiez ou pratiquez d'autres techniques artistiques ? Que vous soyez artiste confirmé ou néophyte, toutes les œuvres seront bien accueillies et exposées.

Notre prochain stage de peinture et dessin est prévu le 26 janvier à la salle des associations. Ces stages s'adressent aux adultes de tout niveau, même débutants, et sont animés par Carole Aubert au rythme d'une séance par trimestre le dimanche de 10h à 16h.

Prochain stage prévu le 26 janvier à la salle des associations sur inscription.

**CONTACT** /A. Bouleau-Blache 05 63 40 45 49 / C. LePeillet 05 63 40 30 31

## ADMR

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis 70 ans.

Vous souhaitez :

- être utile à ceux qui vous entourent.
- agir pour le développement local.
- vivre une expérience humaine enrichissante.

• vous rendre disponible quelques heures par semaine.

Vous pouvez :

- partager vos compétences
- apporter votre contribution sur des missions solidaires.

Nous recherchons des bénévoles pour :

- réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées.
- créer du lien social.
- participer à l'organisation de la vie associative.

**CONTACT** / 05 63 57 69 36  
parisot@admrtarn.fr

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

**L**'APE aussi a fait sa rentrée ! Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau bureau élu, lors de notre dernière assemblée générale.

Voici sa composition : Alexandra Angin, présidente - Sébastien Vidal, vice-président - Cécile Peguillan, trésorière - Valérie Carrière, vice-trésorière - Estelle Rochedreux, secrétaire.

L'association compte aujourd'hui 19 membres actifs. C'est grâce à ces bénévoles que nous pouvons mettre en place des manifestations à but lucratif, pour permettre d'offrir aux enfants du matériel pédagogique et sportif, et favoriser un environnement favorable à la vie et au travail scolaires : l'APE permet de financer en partie les voyages scolaires, les trottinettes, ballons, jeux pour les enfants, le spectacle de Noël, la kermesse... Ces financements, nous les trouvons lors de manifestations comme le vide-grenier du 11 novembre où nous tenons un stand de restauration rapide, la vente de chocolats de Noël, les tombolas...

Si vous aussi vous souhaitez vous investir dans cette aventure qu'est l'APE, et contribuer à la vie de nos écoles, n'hésitez pas à nous contacter, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons ! Nous tenions à remercier les membres sortants pour leur investissement tout au long de leurs années de bénévolat.

**CONTACT** / [assope81310@gmail.com](mailto:assope81310@gmail.com)

## D'KCLIC



**D**'KCLIC, en plein essor, a démarré cette saison 2019/2020. Elle propose de multiples activités.

Nouveauté : ouverture de deux séances hebdomadaires de Pilates à l'atelier de la danse à Rabastens.

**MÉTHODE PILATES** : Parisot : lundi soir, jeudi et samedi matin - Couffouleux : vendredi soir - Rabastens : mercredi et vendredi matin

**PILATES-SANTÉ** : Couffouleux : vendredi 17h45 (petit groupe pour les personnes à pathologie)

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE** varié (cuisses, abdos, fessiers, circuit training, LIA)

Parisot : lundi soir et samedi matin - Couffouleux : vendredi soir

**MÉDITATION-RELAXATION** : Parisot : lundi soir

**FIT'DANCE pour les enfants** (fitness et danse) : Parisot le lundi 17h30 (possibilité de récupérer les écoliers parisotains à 17h15).

Tous les cours sont dispensés par une professionnelle diplômée d'état et BPJEPS. D'KCLIC est aussi affiliée au réseau d'Occitanie EFFORMIP qui regroupe divers professionnels de la santé et permet un accompagnement spécifique sur les porteurs de maladies de longue durée (le patient contacte le réseau et informe l'association - programme d'une saison). Tout nouvel adhérent est le bienvenu, même en cours d'année (un essai vous est offert). **Reprise des cours le samedi 4 janvier 2020.**

**CONTACT** / Mme Gaume 06 61 43 21 11  
[Dklic.parisot@gmail.com](mailto:Dklic.parisot@gmail.com) /

## PÉTAN-CLUB

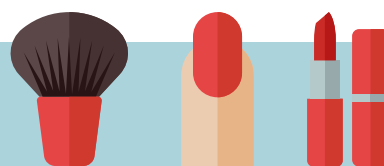
**C**ette saison encore, vous avez été nombreux autour du lavoir à venir partager un moment de détente et de convivialité.

Le club a organisé deux concours pour ses adhérents dont le trophée Jacky Pradelles. Cette 8<sup>ème</sup> édition a été remportée, pour leur première participation, par la doublette Stéphane Lourenço / Yvan Schaffner. Un grand bravo



aux vainqueurs. Merci également aux adhérents et bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club. L'activité reprendra au mois de mai, les vendredis à 21h, place du Lavoir. Nous vous souhaitons d'agréables fêtes.

**CONTACT** /  
Claude Rolland 05 63 40 47 23



## LE BIEN-ÊTRE À VOTRE PORTE !

**D**epuis quelques semaines, Marie vous accueille tous les mercredis matin sur la place du Lavoir dans son véhicule itinérant, un camion beauté.

Parfums, produits coiffure, maquillage... venez profiter de son savoir-faire en matière de beauté et de bien-être.

**Contact 06 19 15 47 16**

Plus d'informations sur Facebook « bien-être à ma porte ».



## CLUB COUTURE

Le club couture de l'association Familles Rurales est toujours actif au village. Pour débutants ou initiés, un cours qui s'adapte à votre rythme et à vos projets.

Rendez-vous le jeudi soir à partir de 20h30 à la salle des associations de Parisot.

Dates à retenir pour un stage à la journée ou ½ journée avec repas partagé le midi (10h/13h et/ou 14h/17h), les dimanches :

- 19 janvier 2020
- 16 février 2020
- 15 mars 2020
- 17 mai 2020
- 14 juin 2020

Ces stages seront couplés à des activités zéro déchets, pour vous accompagner à un retour vers l'autonomie.



Venez créer, customiser, couper, piquer, échanger, ... passer un moment pour vous avec nous ! Et vous pourrez retrouver nos créations lors de l'exposition Parisot's Art le 14 et 15 mars 2020.

### CONTACT /

Marie Dieux Viel 06 88 73 74 74  
[www.au-coeur-de-l-etoffe.com](http://www.au-coeur-de-l-etoffe.com)

## GÉNÉRATION MOUVEMENTS

### DES ACTIVITÉS MULTIPLES ET VARIÉES POUR LES ADHÉRENTS EN 2019 :



10 thés dansants, 2 grands lotos, 3 mini-lotos, 2 repas de l'amitié, 2 sorties d'une journée à Rocamadour, puis à Narbonne et Gruissan, voyage de 5 jours en Espagne et de 9 jours en Croatie. À l'atelier de danses traditionnelles, près de 40 participants se retrouvent tous les mardis soir. Comme vous pouvez en juger nous ne sommes pas inactifs.

Pour 2020 nous reprenons les mêmes activités.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 11 janvier à 14h à Parisot.

Le 1<sup>er</sup> grand loto aura lieu à Parisot le 29 février à 20h30.

Nous pouvons enfin vous annoncer que le voyage de neuf jours nous emmènera cette année en Bretagne du 31 mai au 8 juin. Des études sont en cours pour d'autres sorties.

Si vous êtes attirés par une ou plusieurs de nos activités n'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus. Le prix de la carte d'adhérent est de 14€.

Le conseil d'administration et son président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé. Meilleurs vœux pour 2020.

**CONTACT /** Christian Bou 05 63 57 47 79 ou 06 87 90 59 09

## ASSOCIATION D'ŒNOLOGIE



Amis de Bacchus, depuis quelques années le mois de septembre est pour nous synonyme, non pas de vendanges mais plutôt d'agapes. En effet, nous nous retrouvons une fois par mois autour de notre œnologue, Florence Boislève, pour découvrir ou redécouvrir un vin ou un cépage tout en partageant des plats en liens avec le thème de la séance. Alors si vous voulez partir à la découverte de nouveaux vins ou approfondir vos connaissances, n'hésitez pas à nous rejoindre au club d'œnologie. Les séances ont lieu tous les deuxièmes mardis du mois à 20h30 à la salle des associations.

**CONTACT /** Hervé Nayet  
 06 33 16 68 02 / 05 63 40 35 27

## COMITÉ DES FÊTES

Le vide-greniers du comité des fêtes de Parisot s'est déroulé comme chaque année le 11 novembre. Marquée par un nombre d'inscriptions record et un beau soleil, cette année a permis aux

chineurs des environs de profiter toute la journée d'un des derniers vide-greniers de la région. Une belle récompense pour les bénévoles présents à partir de 4h du matin, motivés par les deux nouvelles co-présidentes Magali Julia et Françoise Perez. Au vu de ce succès,

un vide-greniers de printemps pourrait être également organisé. Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et vous donne rendez-vous le week-end de Pentecôte pour l'édition 2020 de *Paquita part en Live!*



## JOURNÉE DU PATRIMOINE

L'association du Patrimoine avait organisé le dimanche 15 septembre une matinée dédiée au patrimoine parisotain. L'occasion pour tous les participants de redécouvrir notre village sous un autre angle grâce à une balade partant de la place de la mairie, passant par la grand rue et le poids public pour finir enfin sur les terrains de l'ancienne et de la future église. Les organisateurs avaient eu la bonne idée de convier une conteuse pour ponctuer la visite



de ses récits et avaient également préparé le circuit grâce à une documentation riche en histoires ce qui a permis de mieux comprendre la vie de notre village au fil des décennies. Un pot de l'amitié et une exposition de photographies anciennes ont clôturé cette matinée ensoleillée et très instructive.

L'association continue son travail : le toit du poids public est pratiquement terminé, grâce à l'aide bénévole d'un charpentier du village Lionel Ferry. Il devrait être posé fin décembre.

Le poids public devrait devenir un petit musée de la balance. Si vous avez des instruments de mesures anciens, poids et autres objets à donner pour celui-ci, merci de nous le communiquer.

**CONTACT / Patrice Le Peillet**  
05 63 40 30 31

Arrivant à la fin de son engagement, l'équipe de rédaction du Petit Journal tient à remercier ici toutes les personnes qui nous ont participé à la mise en forme des différents numéros, élus du Conseil Municipal, secrétaires de mairie et bénévoles des associations du village. Un grand merci également à tous ceux qui nous ont permis d'illustrer les articles avec leurs photos. Merci également à Teddy, notre graphiste, pour sa patience et sa disponibilité.